

Arrêté n° 2026-203

Portant composition du conseil Académique des Savoirs fondamentaux

LA VICE-RECTRICE DES ÎLES WALLIS ET FUTUNA

- VU le code de l'Éducation, notamment les articles D. 331-23 à D. 331-64 ;
- VU le décret n°2017-786 du 5 mai 2017 relatif à l'organisation des enseignements au collège ;
- VU la note de service du 10 janvier 2023 relative à la mise en place du conseil académique des savoirs fondamentaux, publiée au BOEN n°2 du 12 janvier 2023 (MENE2300948N) ;

ARRÊTÉ

Article 1 :

Il est institué un conseil académique des savoirs fondamentaux (CASF), instance placée sous l'autorité de la Vice-rectrice, dans le cadre de la politique académique visant la maîtrise des savoirs fondamentaux. Ce conseil concourt au pilotage académique des apprentissages fondamentaux en assurant l'analyse des acquis des élèves, la définition des orientations stratégiques et le suivi de leur mise en œuvre au sein des établissements. Il contribue à la cohérence des actions conduites afin de renforcer l'efficacité des enseignements et de garantir la progression de tous les élèves.

Article 2 :

Le conseil est présidé par la Vice-rectrice des îles Wallis et Futuna ou son représentant.

Il est composé comme suit :

- Mme Marie-Hélène MAREST, professeure de lettres classiques au collège de VAIMOANA
- M. Stéphane PELLETIER, professeur de lettres modernes au lycée d'État des îles Wallis et Futuna
- M. Henry BOYER, professeur de lettres modernes au collège de FIUA
- Mme Clarisse KATOA, professeure de lettres modernes au collège de SISIA
- Mme Marie-France PILIOKO, formatrice 1^{er} degré – Wallis
- Mme Anatasia LELEIVAI, formatrice 1^{er} degré – Futuna
- M. Karl LUAKI, professeur de mathématiques au lycée d'État des îles Wallis et Futuna
- M. Julien PAZ, professeur de mathématiques au collège de LANO ALOFIVAI
- Mme Mélodie LILO, professeur de mathématiques au collège de FIUA
- M. Olivier DELAINE, professeur de mathématiques au collège de SISIA
- Mme Angéline TOFIL, formatrice 1^{er} degré – Wallis
- Mme Telesia SEKEME, formatrice 1^{er} degré – Futuna
- Mme Loetizia FAYOLLE, directrice du 2nd degré
- Mme Corinne DELVALLE, directrice du 1^{er} degré
- M. Didier FOIMAPAFISI, directeur de l'EAFC
- M. Bertrand LENOIR, conseiller pédagogique
- Mme Nathalie MICHELI, principale du collège de LANO ALOFIVAI
- M. Sébastien VINÇON, principal du collège de FIUA
- M. Valéry BEN SAID, proviseur du lycée d'État des îles Wallis et Futuna

Article 3 :

La Vice-rectrice des îles Wallis et Futuna est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Mata'Utu, le 18 mai 2026.

